CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 MARS 2025
EXTRAIT DU RELEVÉ DE DÉCISIONS

Membres CA présents : Jean-Luc DENECHAU ; Anne DOS SANTOS ; Emile AMOROS ; Gwendal BEAUSSIER ; Pascal BERTHAULT ; Jean-Pierre BLACHE ; Bernard BOCQUET ; Olivier BOVYN ; Christine COURTOIS ; Jean-François CUTUGNO ; Romain GAUTIER ; Catherine GUEYDAN ; Pierre-Yves GUILLEMOT ; Pierre LE BOUCHER ; Bruno LE BRETON ; Pierre LE COQ ; Jean-Claude MERIC ; Yoan PICARD ; Corinne ROBERT ; Ed RUSSO ; Geneviève TEISSIER ; Aline VIELLE ; Corinne AULNETTE ; Laurent BOURRIQUEL ; Marie-Gabrielle PENN

Membres CA excusés : Christophe SCHENFEIGEL ; Nathalie PEBEREL ; Christine FOURICHON ; Marie-Pierre CARTERON ; Bruno KANCEL ; Guy TOUREAUX ; Françoise DETTLING ; Fabienne ROSIER ; Corinne MIGRAINE ; Amélie DUPUY ; Fanny MEVELLEC ; Anabelle SALA ; Jean-Christophe COUR ; Margaux BILLY ; Anne GALLO ; Géraldine HENRI ; Eléonore JUHEL

Invités présents : Marc BOUVET ; Eric MARLIOT ; Baptiste MEYER-DIEU ; Guillaume CHIELLINO ; Philippe RODET ; Sylvie LASSEAUX

Liste procurations :

- Jean-Christophe COUR donne pouvoir à Romain GAUTIER
- Christophe SCHENFEIGEL, donne pouvoir à Jean-Luc DENECHAU
- Françoise DETTLING, donne pouvoir à Christine COURTOIS
- Geraldine HENRI, donne pouvoir à Anne DOS SANTOS
- Guy TOUREAUX, donne pouvoir à Corinne AULNETTE
- Marie-Pierre CARTERON, donne pouvoir à Pascal BERTHAULT
- Nathalie PEBEREL, donne pouvoir à Pierre LE COQ
- Fanny MEVELLEC donne pouvoir à Catherine GUEYDAN
- Margaux BILLY donne pouvoir à Emile AMOROS
- Christine FOURICHON donne pouvoir à Pierre LE BOUCHER
- Anne GALLO-KERLEAU donne pouvoir à Bernard BOCQUET
- Eléonore JUHEL donne pouvoir à Yoan PICARD
- Bruno KANCEL donne pouvoir à Marie-Gabrielle PENN

Retrait de la délégation/suppression de la ligue de Guyane de Voile

Décision CA-250307-10	Le Conseil d'administration de la FFVoile, après avoir pris connaissance de la situation au niveau de la Ligue de Voile de Guyane, constate que de nombreux éléments conjoncturels (absence de Trésorier, remise en cause de la probité du Président et du Secrétaire Général, absence de date pour la prochaine AGO et AG Elective, absence de visibilité sur les comptes 2024…) et structurels (instabilité permanente dans la gouvernance de la Ligue, incapacité de fonctionner dans le cadre statutaire et règlementaire prévu par leurs textes, opacité sur les comptes et finances de la Ligue depuis de nombreuses années, tensions entre les personnes et les clubs, multiplication des litiges, absence de volonté de partager un projet commun entre les 5 clubs du territoire…) empêchent la Ligue de remplir les missions qui incombent à un organisme déconcentré de la FFVoile. Dans ce contexte, le Conseil d'administration décide de suspendre les activités de la ligue ainsi que d'un retrait temporaire de la délégation de la ligue dans l'attente de la décision (souhaitée par le CA) éventuelle de l'AG de supprimer la Ligue de Voile de Guyane conformément à l'article 8 des Statuts de la FFVoile. **Résultat du vote** : unanimité